

Opération

Roulez sécurisé

1 voiture – 5 experts en automobile – 15 minutes

Profitez de votre pause sur l'aire de Beaune pour faire expertiser gratuitement en 15 minutes votre voiture.

Un tour complet pour assurer votre sécurité

- ☛ Véhicule, plaque constructeur, frappe numéro de série, certificat d'immatriculation
- ☛ Carrosserie : mesure, ajustage, colorimétrie, chocs
- ☛ Sécurité des pneumatiques : flancs, usure, pression, indice de vitesse
- ☛ Optique : fixation, impact, opacité, éclairage
- ☛ Pare-brise : impacts, champ de vision
- ☛ Ceinture de sécurité, airbag, siège enfant
- ☛ Freinage, test de conformité du liquide de frein
- ☛ Sécurité des personnes et chargement

Vous ne disposez pas du ¼ heure nécessaire ? Des experts en automobile vous accueilleront dans la boutique Total pour vous apporter, autour d'un café, toutes les informations utiles en termes de sécurité.

Vous pourrez rencontrer des représentants de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière.



La CFEA œuvre pour la sécurité en toute déontologie

La CFEA (Confédération Française des Experts en Automobile), qui réunit les principales entités de l'expertise, assure une représentation professionnelle unique.

En plus de ses missions professionnelles, la CFEA a pour objectif de mieux faire connaître la valeur de l'expert en automobile auprès du grand public tout au long de la vie d'un véhicule, sa capacité d'assistance lors d'un sinistre, d'un litige ou l'aide à l'achat ou la vente d'un véhicule d'occasion.

L'expert en automobile : conseil et garant de votre sécurité !



www.cfea-expertauto.fr

Conception humancom • Crédits photos : Jakub Jirsák - Fotolia.com; Franck - Fotolia.com; Alain montaufier; Adam Gault - Fotosearch.



Votre sécurité nous importe



Opération « Roulez sécurisé »

21 février 2015

A6 – Aires Beaune-Tailly & Beaune-Mercueil

Une opération organisée par la CFEA avec le parrainage de la Sécurité routière et le soutien d'APRR

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



L'expert en automobile : conseil et garant de votre sécurité !



L'expert: une assistance technique

L'expert apporte à l'automobiliste conseil et expertise tout au long du cycle de vie de son véhicule et son assistance lors de l'achat ou la vente d'un véhicule.

Il peut analyser un devis de réparation ou établir le diagnostic de votre motorisation, une prestation qui peut être utile avant d'engager d'importantes réparations sur un véhicule.

L'expert en automobile intercéde aussi à la résolution des litiges lorsque des particuliers ou des professionnels sont confrontés à une malfaçon, un vice caché, une fraude, à la suite d'une vente ou de l'achat d'un véhicule; il est d'ailleurs en capacité de faire annuler une vente.

Détenteur de compétences techniques et juridiques, l'expert a un rôle de conciliateur-médiateur. Il propose des solutions et un règlement amiable des litiges (protocole de transaction) permettant d'éviter les procédures judiciaires lorsqu'elles ne s'imposent pas.

De manière générale, l'expert en automobile est votre interlocuteur privilégié pour toute question relative à l'automobile.



L'expert: une profession réglementée

La mission première de l'expert en automobile: évaluer les dommages d'un véhicule accidenté.

En France, la profession d'expert en automobile est réglementée par le Code de la Route*. Ce professionnel doit de plus être inscrit sur la liste nationale des experts en automobile tenue par le Ministre des transports.

Depuis 1986, l'État lui confie une mission sécuritaire de service public: il doit déterminer si un véhicule gravement endommagé est apte à circuler sans danger après avoir suivi sa réparation.

L'expert en automobile a l'obligation de mettre en garde le propriétaire des déficiences de son véhicule pouvant mettre en danger la vie de toute personne (C. route, art. R. 326-2).

* articles L 326-1 à L326-9 et R 326-1 à R 326-18

L'expert: acteur de la sécurité routière

L'expert en automobile tient un rôle majeur dans la lutte pour la Sécurité Routière. Ses connaissances et sa pratique professionnelle quotidienne des dommages constatés permettent de recueillir des statistiques et d'aider à définir et améliorer les critères de sécurité des véhicules.

L'expert en automobile intervient à la demande des compagnies d'assurances, des magistrats, des forces de l'ordre, des professionnels ou des particuliers.

Il peut aussi intervenir en accidentologie et reconstruire les causes d'un accident.

Continuellement formé aux évolutions des techniques, l'expert en automobile est un spécialiste en capacité d'intervenir sur tous types de véhicules à moteur: auto, moto, véhicule de collection, matériel agricole, engin de travaux publics, poids lourd, camping-car, etc.

Roulez sécurisé

Pour mieux faire connaître leur profession, les experts en automobile organisent, sous le parrainage de la DSCR (Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières) une journée d'action et de conseils inédite sur la sécurité routière et la prévention des risques.

**Samedi 21 février 2015 de 10h00 à 16h00
sur l'aire de Beaune (autoroute A6)**



Beaune-Tailly,
dans le sens
Paris - Lyon

Beaune-Merceuil,
dans le sens
Lyon - Paris



Lors de votre pause, **4 experts en automobile prennent en charge votre véhicule** et, après identification, établissent, en 15 minutes, **un bilan de sécurité.**

Un cinquième professionnel de l'expertise est à vos côtés pour vous expliquer le déroulement de l'examen et vous alerter sur les points fondamentaux de sécurité de votre véhicule.